MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Apollinaire

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2026 – 18 h 15

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la municipalité de Saint-Apollinaire,

Le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire du conseil, le mardi 17e jour de novembre 2026, à 18 h 15, à la salle du conseil municipal Benoit Côté (94, rue Principale).

Conformément à l'article 56 du Code municipal du Québec, les délibérations du conseil au cours de cette séance, porteront uniquement sur les points suivants :

1. Achat d'un véhicule de prévention pour le Service de sécurité incendie
2. Adjudication de contrat pour le nettoyage de deux puits
3. Adoption de la convention collective 2026-2031 avec le syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Apollinaire, SCFP 7243

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **17 novembre 2026.**

_____
Stéphanie Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal du 11, rue Industrielle et sur le site web de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Tel que prévu au *Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics* (numéro 835-2018) adopté le 13e jour d'août 2018 par le conseil municipal, je Stéphanie Gaudreau, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie par la présente, avoir affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 17 novembre 2026 sur le site Internet de la Municipalité le 17 novembre 2026.

DONNÉ à Saint-Apollinaire le **17 novembre 2026.**

_____
Stéphanie Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière